

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR- FRATERNITE –JUSTICE



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES
PROJET INTEGRE DE VALORISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LES
DEUX HODHS (PIVRE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01/DHB/MHA/2024 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REALISATION DE 12 BARRAGES DANS LES WILAYAS DE DEUX
HODHS, EN TROIS (3) LOTS DISTINCTS

1. Le Gouvernement de la république Islamque de Mauritanie, représenté par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), destiné au Financement du Projet Intégré de la Valorisation des Ressources en Eau dans les deux Hodhs(PIVRE), et à l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du Marché « Tavaux de réalisation de 12 barrages dans les deux Hodhs, en trois (3) lots distincts , répartis comme suit :

Lot	N°	Wilaya	Moughataa	Commune	Site	Longitude	Latitude	Surface cuvette en ha	Longueur barrage en m
1	1	Hodh Echargui	Adel bagrou	Adel bagrou	Kasser Elbarka	705901	1720741	300	4 050
	2		Adel bagrou	Adel bagrou	Ezraviy att	719430	1769503	32	1 050
	3		Nema	Agoueinit	Ezedar Lebyad	635201	1830714	45	2 235
	4		Djiguenni	Djiguenni	Elmevla h	535698	1745794	25	1 523
2	1	Hodh El Gharbi	Kobenni	Kobenni	Khett ElAdhra	452586	1748191	154	1 575
	2		Kobenni	Hassi Ahmed Bichna	Oum Lekhche b	452819	1780880	14	800
	3		Aioun	Doueirara	Glig Ehel Moham ed Taleb	397021	1823608	300	1 200
	4		Aioun	Doueirara	Reian	393661	1823096	140	1 400
3	1	Hodh El Gharbi	Tintane	Devaa	Ain Selam	351845	1820416	36	1 607
	2		Tamchekett	Sava	Méde Allah	332473	1888050	77	1 325
	3		Tamchekett	Sava	Tegwa	334860	1900311	26	992
	4		Tintane	Devaa	Bouvkér ine	341090	1829924	20	1075

7

2. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part des entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de génie civil des ouvrages d'art hydrauliques ;
- Les travaux de terrassement (remblai, déblai, creusement...) ;
- Les travaux de protection de la digue et des ouvrages en béton.

3. La passation de Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous ne peuvent pas être attributaire de ces marchés :

- Les entreprises qui ont des projets résiliés avec le MHA durant les trois dernières années,
- Les entreprises qui ont des projets accusant un retard de plus de 50 % du délai contractuel le jour du lancement,
- Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution dépassant un nombre de deux marchés.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de 20.000 (vingt mille) MRU. Le règlement devra s'effectuer au niveau du trésor public.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hydrologie et des Barrages (DHB) BP 170-Nouakchott Tél 525 91 83, Tél /Fax : 525 7689 et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 8 h à 16 h tous les jours ouvrables (du lundi au Jeudi). La date limite de demande d'information complémentaire ou d'éclaircissement est fixée au 16/09/2024.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

- La fourniture de toutes les pièces énumérées, paraphées et signées telles que mentionnées dans le DAO ;
- Les preuves de l'Achat du DAO ;
- Les preuves montrant que le soumissionnaire est en situation régulière avec les Impôts et la CNSS ;
- Le Certificat de visite des lieux des sites qui sera remis à la fin de la visite des lieux ;
- Prouver, à la satisfaction du Maître d'Ouvrage, qu'il a la capacité et les ressources voulues pour mener à bien l'exécution des travaux. Cette qualification sera examinée sur la base des critères indiqués dans le DAO ;
- Avoir réalisé, au cours des cinq dernières années, un chiffre d'affaires moyen annuel pour :



- Le Lot 1 : Cent trente-quatre millions d'ouguiyas (134 000 000 MRU) ;
- Le Lot 2 : Cent millions d'ouguiyas (100 000 000MRU) ;
- Le Lot 3 : Cent douze millions d'ouguiyas (112 000 000 MRU).

Le bilan doit être certifié par un commissaire aux comptes agréé sous peine de d'élimination.

- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle prévue par le DAO, à hauteur de pour :
 - Le Lot 1 : Quarante millions d'ouguiyas (40 000 000MRU) ;
 - Le Lot 2 : Trente millions d'ouguiyas (30 000 000 MRU) ;
 - Le Lot 3 : Trente-trois millions d'ouguiyas (33 000 000 MRU).
 - Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des moyens matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux.
 - Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer l'administration et l'exécution du Marché. Les CV suivant le modèle demandé et diplômes de ces personnes doivent être fournis sous peine d'élimination.
 - Avoir une expérience spécifique dans la réalisation d'au moins deux marchés similaires en nature ou en volume depuis 5 ans avec satisfaction du maître d'ouvrage. Il sera attendu que le candidat présente les attestations de satisfaction par la maîtrise d'ouvrage des marchés indiqués sous peine de non prise en compte des expériences.
8. Le dossier d'appel d'offres, en version authentique cacheté par la CPMP/MHA, pourra être obtenu auprès de la **DHB contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de vingt mille Ouguiyas (20 000 MRU) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi.**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard le **30/09/2024 à 12 heures** :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott–Mauritanie, Email : cpmpmha@gmail.com, cpmpmha@hydraulique.gov.mr.

NB : Le soumissionnaire est tenu de fournir, son devis quantitatif estimatif sur support électronique en version modifiable.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott–Mauritanie, Email : cpmpmha@gmail.com, cpmpmha@hydraulique.gov.mr.**

Au plus tard le 30/09/ 2024 à 12 heures.

10. Les offres demeureront valides pour une durée de 120 (cent vingt) jours à compter de la date du dépôt des offres.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission fixée à :
- Lot 1 : Un million Quatre Cent Mille MRU (1 400 000 MRU) ;
 - Lot 2 : Un million Cent Mille MRU (1 100 000 MRU) ;
 - Lot 3 : Un million Deux Cent Mille (1 200 000 MRU).

Elles devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les garanties de soumission doivent être fournies par une banque installée en Mauritanie.

12. Le délai d'exécution des travaux est de :
- Lot 1 : quatorze (14) mois ;
 - Lot 2 : quatorze (14) mois ;
 - Lot 3 : quatorze (14) mois.
13. Un même soumissionnaire peut postuler pour plusieurs lots. Mais, il ne peut être attributaire de plus d'un lot suivant la combinaison des offres, la plus avantageuse financièrement pour l'administration.
14. La visite de lieu qui est obligatoire sera organisée, en trois jours, par la DHB et le départ est fixé au **06/09/2024 à 8 heures TU à partir de la ville de Nema à la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement.**

Le Directeur de l'Hydrologie et Barrages
Mohamed MOHAMED SIDI

